

Trouver les statuts adaptés pour son projet d'installation et se repérer dans les démarches

Objectifs

3 jours de formation pour se repérer dans les statuts sociaux, juridiques et fiscaux liés à l'installation en agriculture. Comprendre les possibilités et contraintes des différentes sociétés pour exploiter et pour gérer le foncier.

Pré-requis

Aucun

Contenu

Journée 1: Les formes juridique d'installation et de gestion du foncier (individuelles et sociétés).

Notions essentielles sur les sociétés et les associations.

S'associer pour exploiter.

Journée 2: Le Statut Social - protection sociale agricole

Les différents catégories d'affiliation et le calcul des cotisations sociales.

Les droits ouverts. (MSA)

Journée 3: le Statut fiscal, la TVA et les démarches administratives

Le régimes fiscal agricole et la TVA: bases de la comptabilité et point sur les déclarations obligatoires.

Comment se repérer dans les démarches administratives.

Mode de validation:

Cette formation sera validée par une attestation de formation remise à la suite du stage.

Méthode pédagogique:

Apport théorique

Travail en groupe

Brainstorming

Dates, lieux et intervenants

10 mars 2020 58 rue raulin
09:30 - 17:30 (7hrs) 69007 Lyon

15 juin 2020 58 rue raulin
09:30 - 17:30 (7hrs) 69007 Lyon

22 juin 2020 58 rue raulin
09:30 - 09:30 (7hrs) 69007 Lyon

Financier(s)

GRAND LYON 
la métropole 

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires



ARDEAR RHÔNE-ALPES
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 150€

Accompte de 50% à payer sur Hello asso pour validation. Financement par pôle emploi possible. Financement VIVEA possible si dans votre PPP

Plus de renseignements

Jeanne Frachon (responsable de stage)

addear.69@wanadoo.fr

ADDEAR 69

58 Rue Raulin 69007 Lyon

07 63 02 83 58

Taux de satisfaction : %

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation



Modalités d'accès :

Jeanne Frachon (animatrice-formatrice ADDEAR 69) et un juriste

Jeanne Frachon (animatrice-formatrice ADDEAR 69) et Josiane BETON (juriste)

Jeanne Frachon (animatrice-formatrice ADDEAR 69) et Fanny Broucqsault (AFOCG)